

DEBATS D'IDEEES

Centre d'études et d'analyse de l'IPAG de Brest

A LA RECHERCHE DES CLASSES MOYENNES

Michel Guivarc'h

Professeur de Sciences Économiques et Sociales, chargé d'enseignement en économie à l'IPAG de Brest (Université de Bretagne Occidentale)

Les bouleversements économiques et sociaux du XIX^{ème} entraînent le développement de groupes sociaux situés entre une élite économique (la bourgeoisie industrielle et financière) et les classes populaires (ouvriers et paysans). En France, l'expression « classe moyenne » finit par s'imposer au début de la Troisième République, en premier lieu dans le discours politique : lors de son discours de Grenoble le 26 septembre 1872 Gambetta évoque l'apparition d'une « couche sociale nouvelle ». Les classes moyennes (le pluriel est rapidement utilisé) désignent à l'origine des catégories sociales diverses (petits commerçants, petits industriels, artisans, employés, fonctionnaires) qui ont construit leur trajectoire sociale, non par héritage patrimonial mais plutôt grâce à leur mérite et à l'instruction, c'est la glorification de la République comme instrument de mobilité sociale ascendante. A partir des années 1930, une bascule intervient, les classes moyennes indépendantes commencent à décliner au profit des classes moyennes salariées lesquelles sont ensuite au cœur de la dynamique des « Trente Glorieuses ».

Propice à une analyse en termes de classes (cf. Marx et Weber), mais affublée d'un qualificatif particulièrement peu signifiant, l'expression classes moyennes présente d'emblée un aspect problématique, c'est « une notion protéiforme et ambivalente » (Bosc S., 2014). Depuis le début des années 2000, les classes moyennes sont revenues au premier plan du débat public en France, à travers la question des inégalités sociales et du rôle des transferts sociaux et fiscaux ⁽¹⁾. Dans la littérature sociologique, le questionnement a alors évolué,

1

passant de la thèse de la moyennisation de la société à celle de la crise des classes moyennes.

Peut-on alors raisonnablement orienter des politiques publiques sur un concept aussi discuté ?

1) LA NEBULEUSE DES CLASSES MOYENNES.

Il existe trois façons habituellement reconnues d'identifier les classes moyennes : subjectivement, économiquement et sociologiquement.

1.1 L'approche par le sentiment d'appartenance.

Sont considérés comme appartenant à cet ensemble tous ceux qui pensent en faire partie.

Cette méthode d'autoévaluation est utilisée dans de nombreux sondages et une forte majorité des personnes sondées répond traditionnellement appartenir à cette catégorie (un chiffre pouvant aller jusqu'à près de 70 % selon les sondages).

Le problème principal de cette approche est qu'elle dépend beaucoup des items proposés aux sondés. Dès lors les réponses traduisent surtout une volonté de se positionner dans un éloignement des catégories extrêmes (les classes supérieures parfois intitulées aisées, les classes populaires parfois qualifiées de défavorisées). On retrouve un même auto-positionnement qui refuse des qualificatifs jugés inadaptés ou dévalorisants lorsque les sondages introduisent les notions plus précises de « classes moyennes supérieures » et de « classes moyennes inférieures ». Le sentiment d'appartenance est par ailleurs variable selon le contexte économique, social et politique. Thomas Piketty (*Le capital au XXI^{ème} siècle*, 2013) indique par exemple que les classes moyennes peuvent pour certains recouvrir des catégories situées dans le décile supérieur (les 10 % de revenus les plus élevés) afin de pouvoir bénéficier de politiques fiscales plus clémentes.

Enfin on peut remarquer qu'il s'agit là une méthode de définition des classes moyennes qui occulte les profils sociaux des personnes interrogées.

Cette approche est donc particulièrement discutable, or c'est celle que l'on retrouve généralement dans les discours politiques et médiatiques (cf. *infra*).

1.2 L'approche par les revenus.

Les classes moyennes sont dans ce cas définies à partir de la distribution des revenus. Il existe alors deux principales façons de les envisager.

La première cible le revenu médian (celui qui partage en deux la population, une moitié gagnant plus que ce montant, l'autre gagnant moins) puis on établit une fourchette autour de ce revenu médian. En France, le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) et l'Observatoire des inégalités prennent ainsi en compte les revenus compris entre les 30% les plus modestes et les 20 % les plus aisés ce qui correspond alors à 50 % de la population (Bigot R., 2009). En se basant sur les chiffres INSEE de 2011, l'Observatoire des inégalités donne pour une personne seule une fourchette comprise entre 1 183 et 2 177 euros mensuels de revenu disponible (après impôts et prestations sociales) et pour un couple avec deux enfants une fourchette située entre 3 122 et 5 567 euros (Observatoire des inégalités, juillet 2014).

Les mesures internationales sont elles plus extensives : pour l'OCDE, par exemple, la fourchette est située entre 75 % et 125 % du revenu médian.

La seconde perspective considère les classes moyennes comme le groupe d'individus positionné au cœur de la distribution des revenus et utilise pour cela l'outil statistique des déciles lesquels partagent la population en dix parties aux effectifs égaux, le premier décile (D1) représentant le revenu du dixième de la population qui gagne moins que la somme indiquée (donc les neuf dixièmes gagnent plus) et le neuvième décile (D9) représentant le revenu tel que 90 % de la population gagnent moins que cette somme (et 10 % gagnent

plus), le cinquième décile étant la médiane. C'est la méthode choisie par l'économiste Thomas Piketty. Mais, si dans *Le capital au XXI^{ème} siècle* (*op. cit.*) il évoque bien les classes moyennes comme les 40 % du milieu (compris entre les 50 % du bas et les 10 % du haut de la distribution des revenus), c'est pour ajouter aussitôt qu'il s'agit là d'une démarche arbitraire et discutable...

Cette approche se heurte donc à deux difficultés : celui du caractère arbitraire des bornes et celui de l'occultation là encore des situations sociales. En effet, les dépenses contraintes influent sur le niveau de vie : par exemple, à revenu identique le locataire parisien n'aura pas le même niveau de vie qu'un provincial. En outre, pour un même niveau de revenus, les styles de vie peuvent également être différents (Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*. 1979).

1.3 L'approche par les catégories socioprofessionnelles.

Elle se base sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE, laquelle date cependant de 1982.

Les classes moyennes, se distinguent dans ce cas des classes supérieures et des classes populaires composées elles d'ouvriers et d'employés d'exécution.

Cette approche opère traditionnellement une répartition entre classes moyennes indépendantes et classes moyennes salariées.

Les classes moyennes indépendantes comprennent des entrepreneurs individuels (chefs de petites entreprises), les artisans et commerçants, des professions libérales (médecins généralistes notamment) et certains agriculteurs.

Aujourd'hui, les classes moyennes salariées sont largement majoritaires. Leur groupe central est constitué de la PCS des professions intermédiaires, lesquelles se caractérisent par leur place intermédiaire dans l'échelle des qualifications mais aussi par leur position entre les cadres supérieurs et les salariés d'exécution. On y retrouve principalement les professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégories B), et celles des entreprises, mais aussi les instituteurs (professeurs des écoles), les infirmiers et les travailleurs sociaux. A ce noyau central du salariat intermédiaire, on ajoute généralement d'autres catégories comme les employés administratifs (car plus diplômés et plus stables dans l'emploi que les autres employés), ainsi qu'une partie des cadres et professions intellectuelles supérieures notamment les « professeurs et professions scientifiques » (dont le niveau de rémunération et les conditions d'exercice professionnel sont désormais proches du salariat intermédiaire), et certains cadres dont la moindre autonomie et la place dans l'organisation du travail ne permettent plus de les classer dans les classes supérieures. Cet ensemble de classes moyennes salariées forment ce qu'on nomme aujourd'hui « les nouvelles classes moyennes » (Maurin E. et Goux D., 2012).

Au total, selon cette approche, classes moyennes salariées et classes moyennes indépendantes représentent alors environ 30 % de la population active, mais là encore les situations sociales sont bien évidemment diverses.

1.4 Un ensemble hétérogène.

Les trois approches indiquent la difficulté à définir les classes moyennes (le pluriel prend ici son sens). Malgré cela, certains s'accordent à reconnaître qu'en croisant l'approche par les revenus et celle par les catégories socioprofessionnelles, on ferait apparaître un cœur des classes moyennes centré sur les professions intermédiaires et des professions indépendantes, dont les revenus seraient situés entre les 50 % des revenus les plus modestes et les 20 % les plus aisés. Mais il s'agit là encore d'un choix de bornes qui reste subjectif.

Si les contours des classes moyennes demeurent bien flous, ce qui paraît traditionnellement les réunir ne saurait non plus occulter ce qui les différencie.

Un certain nombre de points communs rassemblent en effet les différentes composantes des classes moyennes : une place dans la hiérarchie du travail située entre les fonctions de direction et de pure exécution, un niveau d'études souvent supérieur au Bac, une certaine fluidité sociale.

Néanmoins, les clivages sont bien nombreux. Le principal d'entre eux distingue les professions indépendantes des salariés. S'opposent alors « capital économique » des premiers et « capital culturel » des seconds (Bourdieu), avec des effets induits sur les conditions et styles de vie (cf. *supra*) et même sur les orientations politiques : les petits indépendants votant traditionnellement à droite et les professions intermédiaires à gauche (Schweisguth E., 1983).

En conclusion, force est de constater qu'il est de fait impossible de définir de façon précise « un noyau d'identification pour l'ensemble des classes moyennes » (Ruhlmann J., 2008).

Cependant, au-delà de la difficulté à cerner leurs contours, les classes moyennes constituent néanmoins un objet d'études et de réflexion pour les sociologues.

2) LE DÉBAT AUTOUR DE LA DYNAMIQUE DES CLASSES MOYENNES : DE LA MOYENNISATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE À LA CRISE DES CLASSES MOYENNES.

Dans l'histoire récente, on observe qu'à la thèse optimiste de la moyennisation de la société a succédé depuis quelques années une vision plus pessimiste qui met en avant le malaise des classes moyennes.

2.1 La moyennisation de la société.

C'est le sociologue Henri Mendras, dans son ouvrage paru en 1988 (*La seconde révolution française 1965-1984*) qui développe l'idée d'une dynamique démographique et sociale des classes moyennes salariées lesquelles constituent pour lui la « constellation centrale » de la société.

Du coup, la représentation pyramidale et bipolaire de la société qui était celle d'auteurs marqués par une analyse en termes de classes, est remplacée par une vision cosmographique aidée d'un schéma en forme de toupie (ou strobiloïde) : selon ce type de représentation, de nombreux individus se trouvent positionnés au milieu (la médiane) et ils se raréfient, que l'on s'élève vers le haut ou que l'on descende vers le bas, un ventre élargi de la toupie signifiant une part importante des classes moyennes. Pour Mendras, à l'exception d'une petite élite et d'un faible nombre d'exclus, la société française se retrouve en un vaste centre avec sa « constellation populaire » (50 % de la population) et une « constellation centrale » (25%) en forte expansion allant des couches ouvrières supérieures aux cadres. C'est cette dynamique qui fait alors dire à Mendras qu'il y a moyennisation de la société, une formule faisant écho à celle déjà utilisée au XIX^{ème} par Tocqueville.

Apparaît ainsi une représentation qui abandonne la logique conflictuelle entre classe ouvrière et classe possédante, au profit d'une analyse basée sur le caractère mouvant des frontières entre constellations, dans une société où les inégalités régressent et qui permet la mobilité sociale ⁽²⁾. Les classes moyennes salariées ont alors un rôle prépondérant dans le changement social, elles imposent à la société leur mode de vie en matière de consommation (les symboles des « Trente Glorieuses » que sont l'automobile et l'électroménager), de loisirs (tourisme de masse, produits culturels), d'habitat (la maison individuelle), de valeurs (individualisme et méritocratie scolaire). Sur un plan politique, les analystes considèrent par ailleurs que c'est la base de l'électorat qui a porté plus tard François Mitterrand au pouvoir, le Parti Socialiste étant souvent, à l'époque, considéré comme « le parti des classes moyennes ».

La vision optimiste de Mendras a cependant été démentie par les faits car les inégalités économiques, sociales, culturelles y compris au sein même des classes moyennes n'ont pas disparu pendant les « Trente Glorieuses »⁽³⁾.

Ces dernières années, c'est la crise des classes moyennes qui focalise l'attention, mais c'est là l'objet d'un nouveau débat.

2.2 Les classes moyennes en crise ?

2.2.1 Du déclassement à l'idée de classes sacrifiées.

Un certain nombre d'analyses, comme celles de Louis Chauvel (*Les classes moyennes à la dérive*, 2006) avancent l'idée d'un déclassement économique et culturel des classes moyennes. Cette analyse s'appuie sur la « panne » de l'ascenseur social touchant aujourd'hui les enfants des classes moyennes : démonétisation des titres scolaires et universitaires, difficultés d'accès à l'emploi, en particulier à l'emploi public en raison des politiques de restrictions budgétaires. A ce déclassement scolaire s'ajoutent plus globalement le chômage, la précarité de l'emploi, la faible progression des salaires, la crise du logement, illustrant le fait que les effets de la crise touchent désormais des catégories jusque-là épargnées. On évoque ainsi « la société en sablier » (Lipietz, 1996) : la base s'élargit, le haut s'étire, le centre se vide...

Plus radicaux, certains hommes politiques parlent même des classes moyennes sacrifiées « en lutte pour survivre » (Laurent Wauquiez, 2011). Ce sont alors les politiques publiques qui sont montrées du doigt car elles favoriseraient d'une part les plus modestes (grâce à une politique de redistribution verticale) et les plus aisés (grâce aux allègements fiscaux). On évoque ainsi une courbe en « U » représentant les transferts sociaux et fiscaux, les classes moyennes étant positionnées au bas du « U ».

2.2.2 Un déclassement remis en cause.

Un premier argument pour contredire l'idée d'un déclassement se base sur l'évolution quantitative des classes moyennes. On ne constate pas de déclin numérique, à la différence par exemple des USA (processus de *shrinking middle class*). Au sein de la population active, les effectifs des catégories moyennes salariées (notamment les professions intermédiaires) continuent de croître même si c'est à un rythme ralenti.

Sur le marché du travail, le taux de chômage des classes moyennes salariées reste inférieur au taux moyen et très en-deçà des taux des ouvriers et des employés. Elles sont moins touchées aussi par la précarité. Dans ces deux domaines, on peut invoquer la protection du diplôme, en particulier du diplôme professionnalisant (IUT, BTS) et celle liée à l'emploi public (qui concerne autour de 40 % des emplois de ces catégories).

En termes de revenus et de patrimoines, la situation des classes moyennes demeure également supérieure à celle des classes populaires : à la veille de la crise de 2008, le niveau de vie moyen des professions intermédiaires était de 24 300 euros annuels contre 17 700 pour les ouvriers, leur patrimoine moyen de 208 000 euros soit 30 % de plus que le patrimoine médian (Pech T., 2012).

On ne peut parler non plus de déclassement résidentiel car une partie des classes moyennes continue à pouvoir s'éloigner des quartiers en voie d'appauvrissement même si la « promotion territoriale » s'effectue vers des cercles de plus en plus éloignés des centres ville (des banlieues vers la couronne périurbaine). En matière d'accès à la propriété, malgré un marché immobilier caractérisé par la flambée des prix, les classes moyennes ont continué leur progression.

Le prestige social des professions exercées reste important, en particulier les métiers de la fonction publique et sur le plan de la mobilité sociale, il n'a pas été observé de généralisation d'une mobilité descendante. Les sociologues Eric Maurin et Dominique Goux (*op. cit.*) font ainsi remarquer que pour les enfants des classes moyennes la mobilité sociale ascendante

continue et qu'ils ont tout particulièrement bénéficié de la démocratisation scolaire engagée dans les années 80.

Enfin, l'idée selon laquelle les classes moyennes seraient sacrifiées par le modèle social français est battue en brèche par les études qui démontrent que ce modèle reste redistributif (par les prestations sociales et l'impôt)⁽⁴⁾ et que les classes moyennes bénéficient comme les autres de services publics étendus (Sterdyniak H., 2014).

2.2.3 Du déclassement à la peur du déclassement.

Les éléments remettant en cause la thèse du déclassement ne peuvent cependant masquer les situations spécifiques de certaines catégories au sein des classes moyennes.

On ne peut nier que la crise a touché les franges inférieures des classes moyennes entraînant des difficultés financières accrues, en raison notamment du poids des dépenses contraintes (en particulier celles liées au logement et au transport). Du coup, l'écart avec les classes populaires s'est réduit : une diminution de 15 % en treize ans entre le niveau de vie des professions intermédiaires et celui des ouvriers (Pech T., 2012). Ce sont surtout les catégories modestes des classes moyennes du secteur privé qui sont frappées par l'insécurité économique et sociale. Mais le phénomène gagne désormais aussi pour partie le secteur public avec le recours à l'emploi précaire (20 % de fonctionnaires non titulaires selon un rapport sénatorial de juillet 2014), et avec les politiques de restrictions budgétaires dégradant depuis plusieurs années les conditions de travail des enseignants et plus encore du secteur de la santé.

Autre donnée objective, la politique économique et fiscale de François Hollande, illustrée par le budget 2014, a privilégié les aides aux entreprises au détriment des ménages (à l'exception des ménages modestes) et touché le cœur des classes moyennes. C'est du reste l'une des explications de la déroute du Parti Socialiste aux élections municipales et européennes du printemps 2014⁽⁵⁾.

D'autre part, l'écart ressenti avec le niveau de vie montré des riches (vedettes du sport, des médias, du show business voire de la politique) accentue un sentiment de frustration débouchant sur ce que Olivier Schwartz (2009) appelle une « conscience sociale triangulaire » : se sentir pris en étau entre « ceux du haut » et « ceux du bas » sans pouvoir espérer améliorer sa situation.

Mais au-delà des difficultés objectives des catégories les plus fragiles des classes moyennes, ce qui domine, c'est plus encore une crainte du déclassement qui touche aujourd'hui l'ensemble. L'illustration de cette crainte peut se lire, malgré les biais inhérents à cette méthode (cf. *supra*), dans les réponses aux sondages réalisés depuis la crise de 2008, car ils font apparaître une diminution importante du nombre de personnes affirmant faire partie des classes moyennes et à l'inverse une augmentation de celles s'identifiant aux catégories « modestes » ou « défavorisées » (Peugny C., 2013). Cette peur du déclassement du cœur des classes moyennes explique aussi pourquoi elles misent tant sur l'école pour ne pas se laisser rattraper par les catégories populaires bénéficiaires en premier lieu de la démocratisation scolaire et tenter de combler leur retard avec les classes supérieures. Elles le font en développant de multiples stratégies (choix d'établissements, de filières, cours particuliers etc.), et à ce jeu, les enseignants, forts de leur connaissance du système, ne sont pas les plus malhabiles, donnant ainsi un sens particulier à leur conception de la lutte des classes...

En définitive, la crise économique et l'incapacité des politiques publiques à la résoudre (cf. l'échec à ce jour des politiques d'austérité) ont de fait renforcé l'angoisse sociale en général et exacerbé les attentes des classes moyennes autour de l'école en particulier : « la lutte des places » est désormais perçue comme la seule voie permettant d'éviter pour ses enfants, à court terme les affres du chômage, et à moyen terme un recul dans la hiérarchie sociale.

En conclusion, les classes moyennes constituent un concept scientifiquement controversé ce qui explique que l'usage de l'expression soit aussi souvent idéologique et politique au point même que certains se sont interrogés : « notion sociologique ou slogan politique ? » (Klaus-Peter Sick, 1993). En effet, à partir du moment où une bonne partie de la population se reconnaît dans cette catégorie, recueillir ses suffrages revêt un aspect stratégique incontournable pour la conquête du pouvoir politique, et la place centrale des classes moyennes dans la société (ce n'est donc pas qu'un slogan mais avant tout une réalité sociale) leur confère ainsi un poids politique essentiel, à même de peser en particulier sur l'élection-clé, l'élection Présidentielle. Dès lors, les discours politiques (et médiatiques, par suivisme) font fréquemment référence aux classes moyennes mais sans y mettre toujours le même contenu. C'est là que surgit un autre problème car les attentes d'un ensemble si hétérogène (économiquement, socialement, culturellement et politiquement) sont de fait multiples et parfois même contradictoires. Pour ne citer que quelques exemples, la partie des classes moyennes qui se reconnaît idéologiquement dans l'individualisme et le néo-libéralisme réclame à la fois moins d'État (moins d'impôts) et plus d'État (pour assurer par exemple sa sécurité). Sur le plan des valeurs, une partie se caractérise dans l'adhésion au « libéralisme culturel » (ceux que l'on appelle communément « les bobos »), une autre monte au front (sic) pour la défense des valeurs traditionnelles (cf. le débat autour du « mariage pour tous »)...

Force est de constater que la crise et les politiques menées ont objectivement fragilisé une partie des classes moyennes dans un contexte d'insécurité économique et sociale croissante. Dès lors, les politiques publiques se voient confrontée au dilemme de mettre en œuvre des mesures précises en particulier dans le domaine fiscal ⁽⁶⁾ et de compter sur leur impact psychologique (et accessoirement électoral), ce qui est encore plus délicat et laisse alors entrevoir de beaux jours à la communication politique autour du thème... des classes moyennes.

(1) Sur l'évolution de l'analyse des classes moyennes passant du débat en termes de classes à celui en termes d'inégalités sociales, voir un résumé du rapport du *Conseil d'Analyse Économique* de janvier 2008, dans « Les classes moyennes en quête de définition », *Observatoire des inégalités*, 17 février 2009.

(2) Refusant explicitement une analyse en termes de classes, Mendras affirme : « en pure logique, si tout le monde est moyen, personne ne l'est », ce qui peut curieusement s'apparenter *in fine* à l'utopie marxienne de la société sans classes...

(3) *Une autre histoire des Trente Glorieuses*, Christophe Bonneuil, Céline Pessis et Sezin Topçu (*dir*), La Découverte, 2013.

(4) Les plus riches ont des taux d'imposition sur les revenus qui restent plus élevés et paient plus d'impôts sur le patrimoine (pour la bonne raison qu'ils en sont bien dotés). Par contre c'est dans le domaine des cotisations sociales que les classes moyennes sont proportionnellement plus contributrices que les catégories aisées, mais là, l'explication est liée au fait que les catégories aisées tirent une part significative de leurs revenus du capital et non du travail.

(5) Sur le vote des classes moyennes voir Élisabeth Dupoirier (Centre de recherches politiques de Sciences Po) *in Cahiers Français*, janvier-février 2014.

(6) L'annonce par le Premier Ministre, lors de la clôture de la Conférence Sociale de juillet 2014, d'un geste à venir en faveur des classes moyennes dans le budget 2015, se heurtera, s'il a lieu, aux réalités des tranches de revenus et catégories sociales effectivement ciblées.